

En alternance

Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances

Licence professionnelle — LP10001A

◆ **Intitulé officiel :** Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels parcours Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances en alternance

Publics, conditions d'accès et prérequis

Le programme de la licence professionnelle Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance s'adresse aux étudiants qui ont validé un bac général, technologique ou professionnel.

Les étudiants peuvent adapter plus facilement leur parcours en cours de cursus et rejoindre cette formation professionnalisante à tout moment du premier cycle.

- ◆ Pour une entrée en LP1, l'acquisition d'un bac est obligatoire.
- ◆ Pour une entrée en LP2, la validation d'un bac et de 60 ECTS (bac+1).
- ◆ Pour une entrée en LP3, la validation d'un bac et de 120 ECTS (bac+2).

Procédures d'admission : Pour un accès en première année (LP1), l'admission se fait en trois étapes :

- ◆ Avoir candidaté sur www.enass.fr ;
- ◆ Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass ;
- ◆ Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité (soit trois ans pour une entrée en LP1).

Objectifs

Développer une réflexion approfondie, acquérir les principaux outils techniques et mettre en pratique les bases du management dans le secteur de l'assurance.

Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être.

L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

Modalités de validation

La licence est délivrée sous réserve d'avoir validé les 180 ECTS.

Il s'agit d'un diplôme reconnu au niveau européen (LMD), à bac+3.

en bref

180 crédits

Durée : 3 ans

Niveau d'entrée : Niveau 4 (bac)

Niveau de sortie : Niveau 6 (bac+3)

Responsable(s) : Miriam ZOUARI

Habilitation :

Arrêté du 08 juillet 2021.
Accréditation jusqu'en fin 2024-2025.

Perspectives professionnelles :

Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise | Gestionnaire d'indemnisation de sinistres, de contrats | Chargé de clientèle | Chargé d'études techniques assurances | Chargé de souscription, de production | Chef de projet | Manager de proximité | Chargé d'indemnisation | Conseiller en assurance, courtier

Programme intitulé cours	ECTS
LP 1	
Culture générale et expression I	6
Anglais I	6
Culture professionnelle appliquée	6
Vente et développement commercial	8
Gestion des sinistres I	8
Accueil en situation de sinistre	8
Atelier de professionnalisation	8
Mathématiques I	5
Système d'informations et des outils numériques I	5
LP 2	
Culture générale et expression II	6
Anglais II	6
Suivi du client	6
Vente et conduite d'entretien	8
Gestion des sinistres II	8
Relation client sinistres	8
Atelier de professionnalisation	8
Mathématiques II	5
Système d'informations et des outils numériques II	5
LP 3	
Économie de risque	4
Stratégies des acteurs	5
L'environnement de l'assureur et l'assuré européen	5
Le client au cœur de la stratégie des entreprises	5
Management de proximité	4
Les assurances vie du particulier	4
Les assurances de biens et de responsabilités des particuliers et des professionnels	4
Les assurances collectives	4
Les assurances de biens et de responsabilités des entreprises et des collectivités	4
Anglais de l'assurance	6
Introduction à l'Analyse de données numériques (ouverture au monde numérique)	2
Mémoire	8
Projet tuteuré	5

Organisation de la formation

La Licence se déroule sur 6 semestres répartis sur 3 ans (L1, L2, L3) et correspond à un total de 180 crédits européens ECTS.

Le nombre d'heures suivant est donné à titre indicatif et est sous réserve de la validation du planning :

- ◆ 532 heures en LP1
- ◆ 476 heures en LP2
- ◆ 470 heures en LP3

Les alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation suivent la formation en présentiel, de septembre à juin. Hors période de formation, les élèves sont en entreprise.

Tarifs et financement

Pour les apprentis et les élèves en contrat de professionnalisation, la scolarité est prise en charge par l'entreprise d'accueil.

Cette formation est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
Code RNCP: 40104.

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : handi@cnam.fr

le cnam



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Contacts

licence.enass@cnam.fr

www.enass.fr